

Le journal municipal de la Ville de LAON

elann

N° 102 Automne 2014



Dossier

La Communauté d'Agglomération
du Pays de LAON

Vécu

Fêtes médiévales, Concert de l'été, Couleurs d'été ...

LE BEL ÉTÉ LAONNOIS

Retrouvez nous sur www.ville-laon.fr

SEPTEMBRE

«Traversées» Marc Perez (Exposition)
du 6 au 26 ▶ Salle de la station

50 ans du Rugby Club de Laon
6 et 7 ▶ Stade Levindrey

Brocante des échoppes laonnoises
Dimanche 7 ▶ Cité médiévale

La tranchée des rugbymen :
14-18, le sport sort des tranchées
(Conférence)
Vendredi 12 ▶ Auditorium du conservatoire

10h mob
Samedi 13 ▶ Terrain de manœuvre

La tranchée des rugbymen :
Tournoi de rugby junior
franco-britannique et exposition
Samedi 13 ▶ Stade Levindrey

Courses hippiques
Dimanche 14 ▶ Hippodrome de Laon

La tranchée des rugbymen :
Matches de rugby de gala
Blackheath FC - Sélection de Flandres
London Scottish - Racing métro 92
Dimanche 14 ▶ Stade Levindrey

Orchestre national de Lorraine (Concert)
Jeudi 18 ▶ Cathédrale

Journées européennes du patrimoine
20 et 21 ▶ Cité médiévale

Course de 2CV Cross
20 et 21 ▶ Circuit Jacques Detrés

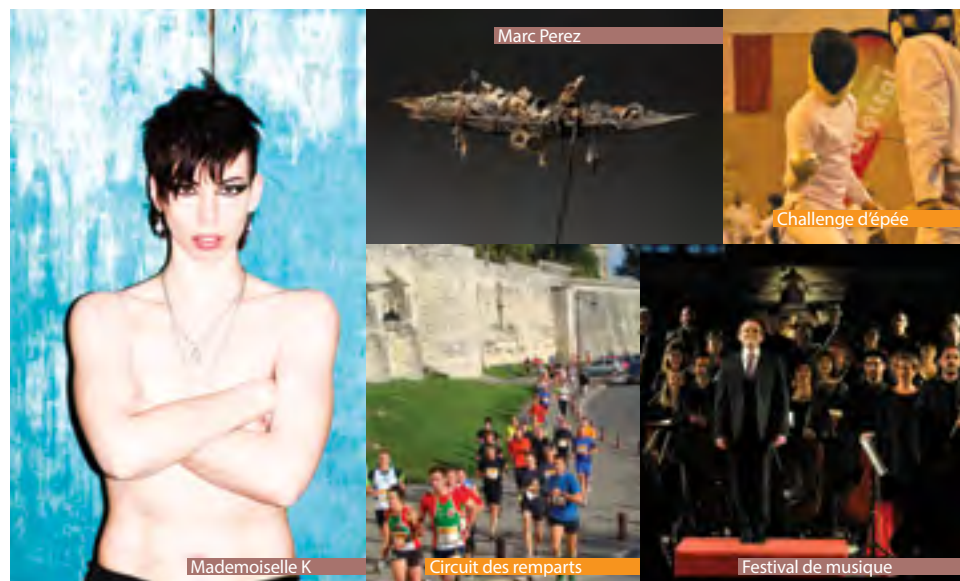
34^{ème} Bourse aux monnaies
Dimanche 21 ▶ Logis abbatial

Le Cœur est aussi féminin
Jeudi 25 ▶ Auditorium du conservatoire

Concours de belote
Jeudi 25 ▶ Foyer-résidence Basselet

Orchestre Les siècles (Concert)
Vendredi 26 ▶ Cathédrale

Salon de l'habitat
27 et 28 ▶ Boulodrome



OCTOBRE

Orchestre philharmonique
de Radio France
Mercredi 1^{er} ▶ Cathédrale

Troc sport (Bourse d'échanges)
Samedi 4 ▶ Palais des sports

Faire à Laon
Ramuntcho Mata (Exposition)
du 11 au 29 novembre ▶ Salle de la station

Soirée du Faso (Danse)
Samedi 11 ▶ Centre social CapNO

Exposition-vente des clubs senior
Mardi 14 ▶ Le Triangle

Orchestre de Picardie (Concert)
Dimanche 12 ▶ Église Saint-Martin

Circuit des Remparts
Dimanche 12 ▶ Cité médiévale

Les voix de l'alto (Concert)
Mardi 14 ▶ Auditorium du conservatoire

Le cirque est arrivé (Jeune public)
Samedi 18 ▶ Collège Jean Mermoz

Courses hippiques
Dimanche 19 ▶ Hippodrome

Défilé et soirée d'Halloween
Jeudi 30 ▶ Gymnase du bois de Breuil

NOVEMBRE

Chansons aux enchères (Concert)
Mardi 4 ▶ Centre social CapNO

Au Pays où se fait la guerre (Concert)
Jeudi 6 ▶ Hôtel de Ville

Brocante Saint-Marcel
Dimanche 9 ▶ Centre social CapNO

24^{ème} journée mondiale du diabète
Vendredi 14 ▶ Le Triangle

L'inspiration Klezmer (Concert)
Vendredi 14 ▶ Centre social CapNO

Mademoiselle K (Concert)
The buns (1^{ère} partie)
Jeudi 20 ▶ Centre social CapNO

Shuffle (Concert)
Dimanche 23 ▶ Auditorium du conservatoire

Cabaret Devos (Cabaret musical)
Mardi 25 ▶ Centre social CapNO

Concours de scrabble
Mardi 25 ▶ Espace Arsène Houssaye

Sur le chapeau d'étoiles (Marionnettes)
Samedi 29 ▶ Médiathèque de Montreuil

Challenge international d'épée de Laon
29 et 30 ▶ Stade Levindrey

Classic Rallye du Tour de l'Aisne
Samedi 29 ▶ Passage dans les rues de Laon

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

● Salon de l'habitat,
conférences santé ...

SPORTS

● Le Rugby Club a 50 ans,
gala de water-polo...

ÉCONOMIE

● Nouveaux commerces

CULTURE

● Festival de musique,
Saison culturelle 14/15

CADRE DE VIE

● Urbanisme, travaux
dans les écoles ...

TRIBUNES

DOSSIER

● La Communauté
d'Agglomération
du Pays de Laon

LAON D'HIER

● Les lycées de Laon,
du lycée de garçons
au lycée Paul Claudel

AU JOUR LE JOUR

● Naissances, mariages
décès

VÉCU

ELAN

Journal Municipal de la Ville de LAON
Directeur de publication : Antoine LEFÈVRE
Rédacteur en chef : Mickaël OLIVIER
Mise en page : Grégory LEMOINE, Mickaël OLIVIER
Dossier : Jean-Marc CARLIER, Mickaël OLIVIER
Photographies : Grégory LEMOINE - Service communication
Impression : Alliance PG - Tirage : 16 000 ex
Distribution : Adrexo
ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1999
Service communication
Tél. 03 23 22 85 30 - Fax 03 23 22 85 35
communication@ville-laon.fr
Site internet : www.ville-laon.fr



Madame, Monsieur,

L'été à Laon reste une période propice à l'action. Ce numéro d'Elan en est encore une fois l'illustration parfaite.

Au cours de cet été 2014, de nombreux travaux de voirie et d'aménagement dans les différents quartiers de notre ville ainsi que dans les écoles de la ville ont été réalisés.

Nous avons programmé la création de près de 500 nouvelles places de stationnement au cours de ce mandat. Certains de ces travaux sont les prémices de ce programme avec notamment la création de près de 20 places boulevard Gras Brancourt. Les écoles ne sont pas en reste avec 202 000 euros d'investissement pour moderniser et donner les meilleures conditions d'apprentissage pour les petits Laonnois.

Côté animations, pas de pause non plus. Entre le concert des finalistes de « The voice » et le son et lumière « Couleurs d'Été », vous avez été des milliers les vendredi et samedi soir à vous rendre au cœur de la Cité Médiévale.

Ces rendez-vous d'été, tout comme le circuit historique ou les fêtes médiévales sont devenus incontournables pour les Laonnois et les Axonais. Ils donnent une image dynamique et positive de notre ville.

Ce numéro de rentrée est aussi l'occasion de faire un point sur la Communauté d'agglomération du Pays de Laon. En effet, depuis le début de l'année 2014, la Communauté de communes du Laonnois a changé de statut pour devenir la Communauté d'agglomération.

Vous retrouverez l'ensemble de ses compétences en détail dans le dossier spécial. Au-delà de ces dispositions réglementaires, il faut donc surtout retenir le travail des élus des 38 communes qui, chaque jour, renforcent et développent notre territoire.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre-vous et surtout aux enfants, une très bonne rentrée.

Soyez persuadé qu'avec mes collègues du conseil municipal ainsi qu'avec l'ensemble des agents de la Ville, nous continuerons de tout mettre en œuvre pour améliorer votre quotidien et moderniser notre ville.

Antoine LEFÈVRE
Sénateur-Maire de LAON



Plus d'informations sur www.ville-laon.fr
et sur la page facebook de la Ville de Laon



LE CŒUR EST AUSSI FÉMININ

Jeudi 25 septembre dès 16h ▶ Auditorium du conservatoire

L'infarctus est spontanément associé à un homme de 50 à 60 ans, fumeur, sédentaire et avec un peu d'embonpoint. Pourtant, les femmes décèdent davantage que les hommes d'une maladie cardio-vasculaire... C'est même la 1^{ère} cause de mortalité pour elles !

Au-delà d'être moins protégées, les femmes sont aussi moins bien dépistées, prises en charge plus tardivement et se remettent plus difficilement... Et depuis qu'elles ont adopté les mêmes mauvaises habitudes de vie que les hommes (tabac, alcool, stress, manque d'exercice physique...), elles sont victimes d'accidents cardio-vasculaires de plus en plus jeunes... On constate actuellement une nette progression des infarctus chez les femmes de moins de 60 ans.

Mais il n'y a pas de fatalité. En étant actrices de leur santé, les femmes doivent se mobiliser avec vigueur, sans plus tarder.

La Fédération Française de Cardiologie Nord - Pas de Calais organise avec le Club Cœur et Santé de Laon, le jeudi 25 septembre, une rencontre d'information et de prévention, à l'Auditorium du Conservatoire de Musique et de Danse de Laon.

Cette rencontre est organisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, la Ville de Laon, le Centre Hospitalier de Laon, le pôle Prévention et Éducation du Patient, et Apreva mutuelle.

Il est d'autant plus essentiel de faire passer un message de prévention



dans notre région, que la mortalité cardio-vasculaire y est supérieure de près de 30 % à la moyenne nationale. La salle sera ouverte au public à partir de 16h, avec des stands d'information sur les risques cardio-vasculaires : hypertension artérielle, diabète, tabac, alcool, alimentation, activité physique...

A 18h, le Professeur Claire Mounier Vehier, 1^{ère} vice-présidente de la Fédération Française de Cardiologie, cardiologue au CHRU de Lille, animera une conférence sur le thème du risque cardio-vasculaire chez les femmes, à prendre en compte tout particulièrement lors des trois phases-clés de leur vie hormonale : la contraception, la grossesse et la ménopause.

SALON DE L'HABITAT

27 et 28 septembre ▶ Boulodrome

ABC Organisation, organise en partenariat avec la ville de Laon, le 4^{ème} Salon de l'Habitat de Laon avec de nombreux exposants : constructeurs, conseils en énergie, isolation, énergies renouvelables, poêle à granulés, fenêtres, vérandas, paysagisme et décoration florale. Découvrez également l'espace gastronomie avec des exposants de toute la France. N'hésitez pas et participez à la TOMBOLA avec de nombreux bons d'achats à gagner



Samedi et dimanche de 10h à 18h
Entrée gratuite
Restauration et buvette sur place
Renseignements : 06 14 22 23 88

NOUVELLES OUVERTURES AU DÔME DE LAON !!!

A partir du lundi 1^{er} septembre, le centre aquatique du Dôme de Laon vous propose de nouveaux créneaux horaires.

Vous pourrez venir profiter des bassins et de l'espace détente à partir de 16h les jeudis et vendredis.

Envie d'apprendre à nager ?

De nouveaux cours d'apprentissage à la natation seront à la disposition des enfants (à partir de 6 ans) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h15 à 18h et le mercredi de 12h45 à 13h30.

Enfin devant le succès de l'Aqua Bike un nouveau cours sera proposé le jeudi de 16h à 16h30.

Vous pourrez également à partir du 1^{er} septembre retrouver l'ensemble des activités aquatiques : Aqua Gym, Aqua Body, Aqua Tonic, Aqua Perf, Bébés Nageurs, Jardin d'Eveil et les cours de natation enfants et adultes.

Plus d'informations :
03 23 23 94 00 ou www.ledome-equalia.fr



BROCANTE SAINT-MARCEL

UNE BROCANTE PAS COMME LES AUTRES

Dimanche 9 novembre de 9h30 à 17h ▶ CapNO

Depuis plusieurs années, l'association Saint-Marcel organise en novembre une brocante dans les locaux et sur le parking du centre social CapNO.

Tout au long de l'année, l'association collecte les dons des paroissiens et des sympathisants (uniquement des objets dont ils n'ont plus l'utilité). Lors de la brocante, les membres de l'association revendent ces objets entre 20 centimes et 15 euros. Le produit de cette brocante permet de financer l'entretien et les petits travaux dans les lieux de culte (Saint-Marcel, Le Sauvoir et Montreuil) et les locaux abritant le presbytère, les salles de réunion et de catéchisme.

Les revenus de la brocante constituent pour cette association la principale ressource pécuniaire.

Renseignements :
Association Saint-Marcel - Presbytère de Vaux
25 rue Fernand Thuillart

24^{ÈME} JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Vendredi 14 novembre de 10h à 17h

▶ Triangle (1bis rue Edouard Branly)



Comme chaque année, dans le cadre de la journée mondiale du diabète, différents partenaires hospitaliers, institutionnels, associatifs, mutualistes se mobilisent pour informer la population laonnaise sur la prise en charge de cette pathologie, ainsi que sur les moyens de prévention et d'éducation.

Les thèmes retenus pour 2014 sont l'alimentation et l'activité physique adaptée.

Plus de 15 stands déclineront ces thèmes et deux cycles de conférence seront organisés le matin et l'après-midi pour répondre à toutes les questions des visiteurs.

Tous les partenaires intervenant sur le bassin laonnois et dans la région sur la prise en charge de cette maladie chronique seront présents :

■ Le Comité Départemental Sport Adapté de l'Aisne
■ L'Association des Diabétiques du Laonnois ■ Le RESOLADI ■ Le Rétinographe itinérant ■ La mutualité française de Picardie ■ Le Club Cœur et Santé de Laon
■ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aisne ■ Le Réseau Picardie en Forme ■ Le Pôle de Prévention et d'Éducation du Centre Hospitalier de Laon ■ L'association Le fil d'Ariane ■ Le Centre Hospitalier de Laon.

L'ENTREPRISE CHEMERY LAON FÊTE SON CENTENAIRE

En 1914, Alphonse Chemery crée à Laon, l'entreprise Chemery. A cette époque débute l'expansion de l'usage de l'électricité dans les entreprises et l'électrification de la ville préfecture de l'Aisne. En 1945, son fils, Pierre Chemery reprend la destinée de l'entreprise. Il vit, à ce jour, dans les environs de Laon.

Depuis 1914, la PME familiale n'a cessé de se développer et de s'adapter aux évolutions techniques du marché et des besoins de ses clients. Un siècle après sa création, l'entreprise connaît une nouvelle dynamique avec un nouveau dirigeant, Jean-Paul Berthet, qui a repris les rênes de l'entreprise de 29 salariés en 2011, avec son associé Alain Lévy.

Aujourd'hui, la société Chemery Laon propose ses services dans les domaines des installations électriques : haute tension, basse tension et courant faible. Elle a développé une maîtrise dans les réseaux informatiques, sécurité incendie, contrôle d'accès. Le bureau d'études apporte son expertise et



accompagne les clients dans leurs projets pour plus d'efficacité. Chemery continue d'accompagner les professionnels dans la création de valeur. Cette identité forte, partagée par l'ensemble des salariés, est le résultat de la capacité de l'entreprise à s'améliorer au quotidien.

Avec un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros, l'entreprise axonaise emploie 39 salariés et intervient en Picardie, en Champagne, dans le Nord et l'Île de France.

Pour ce nouveau siècle, les projets ne manquent pas : énergies renouvelables, efficacité énergétique, réseaux intelligents, borne de recharge des véhicules électriques...

40 JEUNES LAONNOIS AU MEETING AREVA

Le service des sports et le service éducation-jeunesse de la ville de Laon ont offert et organisé le déplacement de 40 jeunes, au meeting Areva, organisé par la Fédération Française d'Athlétisme, le samedi 5 juillet au Stade de France.

Une chose est sûre, ils n'ont pas fait le voyage pour rien, puisque les 42.150 spectateurs du Meeting Areva se sont régalez. Tous les champions ont été au rendez-vous, même si les supporters français espéraient un peu plus de Renaud Lavillenie, recordman du saut à la perche et Christophe Lemaitre.

Les performances ont été au rendez-vous. A l'heure du bilan, on retiendra que deux records du Meeting Areva, cinq meilleures performances mondiales de l'année et trois records nationaux ont été battus.

Les 40 jeunes laonnois pourront dire qu'ils y étaient !



2^{ÈME} GALA PRESTIGE DE WATER-POLO

Samedi 20 septembre
► Piscine-patinoire Le Dôme

Pour la 2^{ème} année consécutive, la FC LAON NATATION organise un Gala Prestige de Water-polo le Samedi 20 septembre à partir de 13h30.

A cette occasion, la piscine-patinoire le Dôme sera le théâtre de nombreuses animations sur le thème du water-polo et des autres activités du club.

Les Rémois du RN89 (11^{ème} de Pro A), vainqueur de l'édition précédente, remettront leur titre en jeu contre le FNC DOUAI et le CN NOISY-LE-SEC qui ont fini respectivement 6^{ème} et 8^{ème} de Pro A cette année.

Au programme : Initiation au mini-polo et à la natation synchronisée, tournoi N3 et Pro A de water-polo, démonstration de natation synchronisée.
Entrée gratuite
Renseignements :
facebook/f.c.Laon Natation et www.fclaaonnatation.fr



ELLES EN RÊVAIENT, ELLES Y SONT PARVENU



Les +15 Filles du Handball Club Laon décrochent leur billet pour la Nationale 3.

Promu cette saison, le HC Laon a réalisé un parcours exceptionnel en prénational féminin, l'échelon picard avant la Nationale 3. Après un début de saison timide, les Laonnoises montent en puissance et prennent le dessus sur les Saint-Quentinoises, leurs dauphines, pour accéder à la Nationale 3, niveau que le Handball Club Laon n'a jamais connu dans son histoire.

Lors de la saison 2012-2013, après un beau parcours en coupe de France et une coupe de l'Aisne remportée, elles accèdent au plus haut niveau régional (prénationale).

2014 est donc un cru exceptionnel, puisqu'une deuxième coupe de l'Aisne s'ajoute à l'accession.

Toutes nos félicitations aux joueuses mais également à Romain Quatreveaux, l'entraîneur de cette équipe jeune et pleine de talent, dont le discours fédérateur et le sens tactique du jeu ont permis de dépasser les objectifs.

A noter, le large public qui les a suivies tout au long de l'année.

Bonne saison 2014/2015 aux filles du Handball Club Laon.

Premiers rendez-vous à domicile, en coupe de France contre un club de nationale 2, Villemomble HB, le dimanche 20 septembre, et le 27 septembre, en championnat contre FJEP FLEURY (Eure).

10H MOB

Samedi 13 septembre de 10h à 21h30 ► Route de Laniscourt

Unique dans la région et ouvertes à presque tous (+ de 14 ans), les 10h Mob de Laon sont une manifestation organisée depuis 15 ans par Loisirs et Culture pour les amateurs de mécanique. Mécano en herbe ou fondu de sensations, la piste est à vous pour 10h de compétition et de bonne humeur.

Inscription obligatoire
Renseignements :
03 23 23 27 79 ou sur <http://www.loisirsetculture.com/>

LE RUGBY CLUB LAON A 50 ANS



Pour les membres du Rugby Club de Laon, il était tout simplement impensable de passer le cap des 50 ans sans organiser quoi que ce soit.

Ainsi pour rendre hommage à tous les bénévoles, les joueurs et les présidents, qui se sont investis sans compter dans le club, le RC Laon proposera un programme de manifestations pleines de convivialité. A cette occasion, un livre de 120 pages retraçant toutes les grandes périodes du club est proposé au public (35 euros).

En 1964, M. Clerc et M. Antonicelli regardent tous les samedis les matchs du tournoi des 5 nations à la télévision. Tous les deux se connaissent puisqu'ils expédient des colis pour A.T.A.L. De là, des discussions naissent au sein de l'usine. M Doumax ancien grand espoir du rugby (international à 13) et chef de bureau à A.T.A.L prend part au projet. Ces trois hommes, originaires du sud et anciens joueurs, en collaboration avec le club F.C.L, fondent le premier club de rugby laonnois sous la dénomination « F.C.L Rugby ».

Traversez l'histoire du R.C.L. en parcourant les pages du livre « 50 ans du Rugby Club de Laon ».

Programme des festivités
Vendredi 5 septembre : soirée au club house du R.C.L.
Samedi 6 septembre : tournoi et matchs toute la journée dont une triangulaire seniors entre Laon, Tremblay en France et Armentières
En soirée : concerts et soirée musicale
Dimanche 7 septembre : déjeuner au stade
Renseignements et réservations :
<http://www.rugby-laon.fr> ou 06 74 87 08 28

TROC SPORT

Samedi 4 octobre de 13h à 18h ► Palais des sports

Le F.C. Laon Athlétisme, en collaboration avec l'ensemble des associations sportives, organise le premier « Troc Sport ».

Le principe : peu importe votre sport, venez échanger, vendre vos vêtements, chaussures ou équipement sportifs.

Gratuit et ouvert à tous
Renseignements :
Aline Daniel : 06 70 46 13 07

L'ADRESSE



Restaurant - Bar - Salon de thé - Brasserie
1, place des Droits de l'Homme
Tél. 09.67.44.57.91
contact@brasserie-ladresse.com

LES SAVEURS D'AUTREFOIS



Boucherie - charcuterie
19, rue Dumont
Tél. 06.70.11.04.06

BELLEVUE CARRELAGES



Carrelages et revêtements de sol
2, rue Montaigne
Tél. 03.23.20.00.22

LE PYM'S



Chicha lounge - Club privé - Salon de thé
25, rue Saint-Jean
Tél. 03.23.89.13.34
fr-fr.facebook.com/pages/Chicha-Le-Pyms



26^{ème} FESTIVAL DE LAON

Du 18 septembre au 28 novembre 2014

Jeudi 18 septembre à 20h30 Cathédrale Notre-Dame de Laon

Orchestre National de Lorraine, Nicholas Angelich - piano, Jacques Mercier - direction
Ravel : Concerto pour la main gauche - La Valse
Roussel : Padmavâti - suite n°2

Vendredi 26 septembre à 20h30 Cathédrale Notre-Dame de Laon

Orchestre Les Siècles, Marie Lenormand - soprano, Adrien La Marca - alto, François-Xavier Roth - direction
Berlioz : Les Nuits d'été ; Harold en Italie

Mercredi 1^{er} octobre à 20h30 Cathédrale Notre-Dame de Laon

Orchestre Philharmonique de Radio France et Chœur d'hommes de Radio France, Anu Komi - soprano, Andrew Staples - ténor, Mikko Franck - direction
Liszt : Faust-Symphonie
Luigi Nono : Canti di vita e d'amore

Dimanche 12 octobre à 16h30 - Église Saint-Martin

Orchestre de Picardie, Cédric Tiberghien - piano, Edmon Colomer - direction
Martinu : Concertino pour la main gauche
Mozart : Symphonie n° 33
Rossini : Ouverture de l'Échelle de soie
D. Probst-N. Senk-J. Chelmecki... : Mont Blanc Symphony (création)

Mardi 14 octobre à 20h30 - Conservatoire de Laon

Benjamin Beck - alto, Claire Péron - mezzo, Naruko Tsuji - piano
Brahms, Schubert, Hindemith, Zimmermann, Kurtag, Pärt
Les Voix de l'alto

Jeudi 6 novembre à 20h30 - Hôtel de Ville de Laon

Isabelle Druet - mezzo-soprano / Quatuor Giardini
Au pays où se fait la guerre :
Fauré, Offenbach, Chaminade, Duparc, Donizetti, Boulanger, Dubois...
En partenariat avec le Palazzetto Bru Zane - Centre de musique romantique française

Vendredi 14 novembre à 20h30 - Centre social CAPNO

Pascal Moraguès - clarinette / Nicolas Dautricourt - violon / Barbara Binet - piano
L'Inspiration Klezmer : inspiration classique et populaire
En partenariat avec les Concerts de Poche

Dimanche 23 novembre à 16h30 - Conservatoire de Laon

Ensemble vocal Voces8
«Shuffle» : Du madrigal aux standards de jazz et de pop classique

La M.A.L ferme ses portes pour d'importants travaux de mise en accessibilité et de rénovation du bâtiment. Pendant la durée de ces travaux, l'accueil du public est assuré à la salle de la Station de la bibliothèque Suzanne-Martinet du mardi au samedi de 13h à 18h. Renseignements et réservations : 03.23.22.86.86

DANSE

LES APERÇUS

Mardi 7 octobre - 19h
Enceinte du centre hospitalier de Laon - face au logis abbatial

SOIRÉE DU FASO

IRÈNE TASSEMBÉDO
Samedi 11 octobre - 20h30
Centre social CapNO

OPUS 13

Mardi 10 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

JEUNE PUBLIC

LE CIRQUE EST ARRIVÉ

Samedi 18 octobre à 11h
Collège Jean Mermoz

SUR LE CHAPEAU D'ÉTOILES

Mercredi 29 novembre - 11h
Médiathèque Montreuil

ZÈBRE À TROIS

Mercredi 10 décembre - 15h
Centre social CapNO

GRAT'MOI LA PUCE

QUE J'AI DANS L'DO
Samedi 14 février - 11h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

OMELETTE

Mercredi 11 mars - 15h
Théâtre Raymond Lefèvre - M.A.L.

LE POP-UP CIRKUS

Mercredi 1^{er} avril - 15h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC

Mercredi 22 avril - 15h
ESPE de Laon - Avenue de la République

A VOIR EN FAMILLE

MA VALLÉE : UN TRUC DE FOU

Jeudi 4 décembre - 20h
Centre social CapNO

MUTIN !

Mardi 31 mars - 20h
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

CIRQUE

ALICE IN CHINA

Mardi 10 février - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

THÉÂTRE

CABARET RAYMOND DEVOS

Mardi 25 novembre - 20h30
Centre social CapNO

RENDEZ-VOUS GARE DE L'EST

Mardi 16 décembre - 20h30
Centre social CapNO

RÉDUIT

Mardi 20 janvier - 20h30
Centre Social CapNO

LA CONTREBASSE

Jeudi 19 février - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LA LISTE

Mardi 17 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

PETITS CRIMES CONJUGAUX

Vendredi 27 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

À LA FOLIE FEYDEAU

Mardi 21 avril - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

LECTURE & POÉSIE

AU BONHEUR DES CANCRES

Vendredi 3 avril - 20h30
Salle des fêtes - M.A.L.

Y'A D'LA JOIE !

Jeudi 9 avril - 20h
Théâtre Raymond Lefèvre - M.A.L.

LE FANTÔME

DE SAINT-EXUPÉRY
Jeudi 21 mai - 20h
Bib. Suzanne Martinet

DU PLAISIR DE HAÏR

Jeudi 11 juin - 20h
Bib. Suzanne Martinet

CONCERT

CHANSONS AUX ENCHÈRES

LAURENT VIEL
Mardi 4 novembre - 20h30
Centre social CapNO

MADEMOISELLE K

THE BUNS (1^{ÈRE} PARTIE)
Jeudi 20 novembre - 20h
Centre social CapNO

VOCES8

Dim. 23 novembre - 16h30
Conservatoire

FESTIVAL JAZZ'TITUDES

du 19 au 22 mars
M.A.L.

MICHEL JONASZ

Mardi 24 mars - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

SCÈNES PARTAGÉES

INTERMÈDE POUR PIANO

ET VENTS
Mercredi 25 mars - 20h30
Salle des fêtes - M.A.L.

VIEL CHANTE BARBARA

Mardi 14 avril - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

CONCERT SYMPHONIQUE

ORCHESTRE DE PICARDIE
Vendredi 12 juin - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

HUMOUR

FAIR-PLAY

Vendredi 24 avril - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

MADE IN CHOLLET

Mardi 19 mai - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

TOUS DES MALADES

Vendredi 5 juin - 20h30
Théâtre Guy Sabatier - M.A.L.

EXPOSITIONS

« TRAVERSÉES »

MARC PEREZ
Sculptures, peintures & gravures
du 6 au 26 septembre
Salle de la station
Cloître St Martin

« FAIRE À LAON »

RAMUNTCHO MATTA
du 11 octobre au 29 novembre
Salle de la Station
du 11 avril au 30 mai
Maison des Arts et Loisirs

CLAUDE DUPIN

Aquarelles
du 6 au 19 décembre
Salle de la Station
Cloître St Martin

ZOOM LAONNOIS

Photographies
du 9 janvier au 31 janvier
Espace mezzanine - M.A.L.

ESPACE DU SOURIRE

ET LE LIVRE DE L'OUBLI

BERNARD NOËL
OLIVIER DEBRÉ
du 7 février au 28 mars
Espace mezzanine - M.A.L.

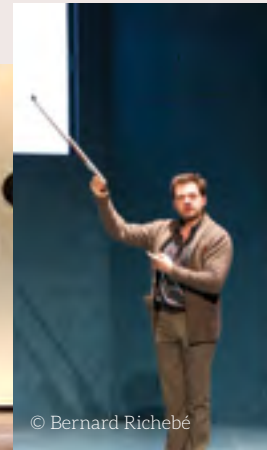
MANIÈRE NOIRE

Présentation d'une sélection d'ouvrages de l'éditeur Manière Noire
du 11 avril au 30 mai
Espace mezzanine - M.A.L.

LECTURE PUBLIQUE

LES VOIX DE L'AUTRE

Vendredi 7 novembre
Salle de la Station
Cloître St Martin
Ana BECCIU
Lecture d'un extrait de la
« La Visite »
Cadastre8zéro éditeur





Boulevard Gras-Brancourt

La ville a procédé cet été à un réaménagement de l'espace de stationnement. Ainsi, 18 nouvelles places ont été créées. La capacité de stationnement atteint désormais près de 70 places. Dans le même temps le système de drainage a été repris.

Investissement : **70.000 €**
Financement : **Ville de Laon**



Rue des Cordeliers

En septembre, la ville de Laon achèvera les travaux :

- de renouvellement complet des canalisations de gaz et d'eau potable
- de renouvellement de l'assainissement
- d'enfouissement et dissimulation des réseaux aériens et renouvellement de l'éclairage public avec mise en place d'un éclairage « blanc »
- de rénovation complète de la voirie

Investissement : **250.000 €**
Financement : **Ville de Laon, USEDA et GRDF**

LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE L'ÉTÉ



Rues Robert Cadeau et d'Enfer

Les travaux menés par ERDF consistaient à renouveler le réseau électrique haute-tension. La Ville de Laon a profité de ces travaux pour améliorer les capacités de défense incendie (augmentation du diamètre des canalisations).

Investissement défense incendie : **70.000 €**
Financement : **Ville de Laon**



Rempart Saint-Just

La ville a réalisé un aménagement urbain sur le rempart Saint-Just (au niveau de l'ancienne maternité). Celui-ci consistait en la création d'un nouvel espace de vie, de revoir l'éclairage public et de réaménager le stationnement. 3 nouvelles places ont été créées.

Investissement : **90.000 €**
Financement : **Ville de Laon**



Avenue Gambetta

Des fissures étaient apparues sur la chaussée de l'avenue Gambetta, accélérant le vieillissement des trottoirs et de la voirie. Ces fissures ont été traitées et les trottoirs du côté descendant ont été repris. Les trottoirs de l'autre côté seront repris en 2015.

Investissement : **40.000 €**
Financement : **Ville de Laon**



Station Poma «Hôtel de ville»

Dans le cadre de son programme de mise en conformité d'accessibilité des quais de bus, la ville de Laon a repris les trottoirs longeant l'hôtel de ville en direction de la station Poma, tout en réalisant les travaux d'accessibilité nécessaires au niveau de l'arrêt de bus.

Investissement : **70.000 €**
Financement : **Ville de Laon**

Les chantiers à venir

- Reprise des revêtements des voiries des rues d'Ardon, Marcel Levindrey, de la Hurée, de l'Arkansas, de Montréal, du 13 octobre 1918, Henri Martin.
- Reprise des revêtements des voiries et des trottoirs des rues André Perbal, René Liebert, Duplessy, Sylvain Cordevant, Léon Blum.

Investissement : **300.000 €**
Financement : **Ville de Laon**

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, des travaux interviennent dans les écoles durant les congés estivaux, pendant que les locaux sont vides. Objectif : que les élèves laonnais puissent apprendre et grandir dans les meilleures conditions. Cet été, 202.000 euros ont été investis.

PRIMAIRE ARDON

- Réfection complète de la salle d'évolution de la maternelle et création de deux rampes d'accès
- Réaménagement de l'espace cuisine
- Réfection de la peinture, de l'éclairage et du plafond d'une salle de classe
- Installation d'un tableau blanc interactif (T.B.I.)
- Transformation de l'ancien restaurant en salle d'activités

PRIMAIRE CHAMPFLEURY

- Remplacement du revêtement de sol d'une salle d'activités
- Réorganisation des classes pour l'ouverture d'une classe supplémentaire et installation d'un nouveau réseau informatique

PRIMAIRE GILBERT LOBJOIS

- Création d'un local pour l'équipe d'entretien au 1^{er} étage
- Installation d'un réseau électrique dans l'ancien office pour le transformer en salle d'activité

ÉLÉMENTAIRE ÎLE DE FRANCE

- Mise en accessibilité des sanitaires du rez-de-chaussée et création d'une salle de change
- Mise en place d'un garde-corps dans le hall et réfection des peintures du rez-de-chaussée
- Modification du talus et reprise de l'enrobé de la cour.

ÉLÉMENTAIRE DELAUNAY

- Mise en accessibilité des sanitaires du rez-de-chaussée
- Remplacement des menuiseries extérieures des sanitaires
- Installation d'un réseau électrique dans le hall

ÉLÉMENTAIRE BREUIL

- Réfection des peintures de l'ancienne salle de code (salle multi-activités) et installation d'un vidéo projecteur
- Installation d'un réseau électrique dans le hall

ÉLÉMENTAIRE LOUISE MACAULT

- Réfection des peintures d'une salle de classe (C.H.A.M.)
- Mise en conformité des portes au rez-de-chaussée et au rez de boulevard

MATERNELLE LOUISE MACAULT

- Réaménagement de l'espace cuisine
- Mise en conformité de portes intérieures

ÉLÉMENTAIRE ANATOLE FRANCE

- Installation d'un réseau informatique

ÉLÉMENTAIRE LA FONTAINE

- Installation d'un réseau informatique
- Remplacement de la centrale d'alarme anti-intrusion

ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

- Installation d'un réseau informatique et électrique dans 2 salles de classe

MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY

- Réfection de la dalle de béton le long de la façade de la cour

MATERNELLE LA FONTAINE

- Réfection des circulations, des sanitaires et du local d'entretien
- Réaménagement de l'espace cuisine

MATERNELLE P. KERGOMARD

- Reprise complète du faux-plafond de la salle d'évolution
- Réfection d'une salle de classe
- Création d'un local pour l'équipe d'entretien

MATERNELLE ÎLE DE FRANCE

- Amélioration du réseau informatique

MATERNELLE MOULIN-ROUX

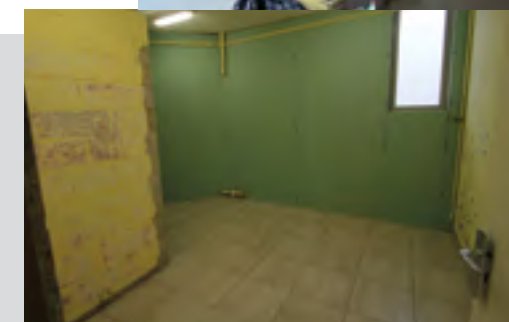
- Remplacement du portail

MATERNELLE HÉLÈNE BOUCHER

- Réfection complète de 4 salles de classe et du dortoir

MATERNELLE CITÉ

- Reprise des peintures d'un local de rangement et des menuiseries extérieures



LES AUTRES BÂTIMENTS MUNICIPAUX EN TRAVAUX

En dehors des importants travaux entrepris à la Maison des Arts et Loisirs depuis mai 2014 et jusqu'en novembre 2014, du chantier de réfection des toitures et charpentes de la cathédrale, démarré en octobre 2013 et qui s'achèvera en janvier 2015, la ville de Laon a réalisé durant l'été de nombreuses opérations.

ÉGLISE DE LEULLY

Un programme de rénovation des vitraux est engagé sur 2 ans. En 2014, les baies de 0 à 8 seront rénovées. Les vitraux N°9, 10 et 100 seront réalisés en 2015. Les protections grillagées seront également reprises.

Investissement : **44.900 €**
Financement : **Ville de Laon - Conseil Général**

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

- Requalification des sanitaires
- Réfection des façades
- Amélioration du dispositif anti-intrusion

Investissement : **70.500 €**

FOYER-RÉSIDENTE BASSELET

- Amélioration thermique du local «Réserves»
- Réfection des circulations

Investissement : **9.800 €**

GYMNASE PIERRE COUBERTIN

- Réfection des bardages
- Réfection du sol sportif de la salle d'escrime

Investissement : **47.000 €**

ÉGLISE D'ARDON

- Réfection des maçonneries de la sacristie et du chœur par l'équipe du chantier d'insertion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Investissement : **2.000 €**

HÔTEL DE VILLE

La première tranche des travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville qui a débuté cet été, concerne les salles de commissions, les sanitaires et la salle des fêtes.

Après réalisation des travaux de gros œuvre, de menuiseries intérieures, de cloisons, de réfections de plafond, de plomberie, de chauffage, d'électricité, de VMC, de peinture, de revêtement de sol et de vitrification, des interventions complémentaires seront réalisées par les services municipaux.

Investissement : **70.000 €**



LAON VILLE FLEURIE

La ville de Laon arbore à chacune de ses entrées, le label régional "Villes et Villages Fleuris". Cette distinction représentée par un panneau jaune estampillé de fleurs rouges signifie que la ville participe au concours.

Ce concours évalue et valorise les efforts entrepris par la collectivité pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et se traduit par l'attribution progressive de fleurs au fur et à mesure de l'embellissement de la ville. Après une première fleur acquise en 2000 et une seconde en 2006, la ville compte aujourd'hui 3 fleurs et poursuit ses efforts. La transformation du fleurissement de la ville et les récents aménagements sur le boulevard Brossolette, le rond point Zamenhof ou le parking Edouard Herriot, s'inscrivent dans cette démarche.

En septembre, la ville accueillera le jury de ce concours qui évaluera les progrès et la qualité des démarches et réalisations entreprises par la ville depuis 2011 et rendra ses appréciations en novembre lors des assises du fleurissement qui se tiendront à Amiens.



LE FLEURISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

- 750 m² de massifs annuels
- 4000 m² de plantes vivaces
- 70 suspensions
- 48 mâts fleuris
- 90 jardinières
- 8 agents en charge du fleurissement

LES ESPACES VERTS EN QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 2500 arbres d'alignement et d'ornement
- 70 ha de surface enherbée
- 8 km de haie
- 3 ha de massifs arbustifs
- 35 agents chargés de l'entretien des espaces (dont 8 agents au fleurissement)

Cela va déjà faire près de 7 mois que vous m'avez élu et que je siège avec assiduité au sein du conseil municipal et dans diverses commissions. Je tiens encore une fois à remercier les laonnoises et les laonnois qui ont voté pour la liste UNE AUTRE VISION DE LAON. Je suis membre de la commission des Finances, de l'Urbanisme et des travaux, des Sports. Je suis également membre du Conseil d'administration de la SEDAL (Société d'exploitation des abattoirs de Laon).

Elu d'opposition, je serai vigilant quant aux décisions qui vont être prises par le conseil au sein duquel j'œuvrerai toujours dans l'intérêt de tous. Conscient de ma position, mais porteur de vos espoirs, je ferai tout mon possible afin de valoriser nos propositions énoncées au cours de la campagne électorale.

Laonnois, habitant sur le plateau, je vis les mêmes problèmes que vous et j'entends bien avec vous trouver des solutions adaptées à chaque quartier.

Vous avez toujours la possibilité de me contacter par courrier à mon nom à la Mairie.

Hervé TELLIER

« Une autre vision de LAON »

Malgré la conception restrictive de la liberté d'expression qu'a Monsieur LEFEVRE (pas plus de deux minutes de temps de parole accordé par sujet... Une idée vraiment très singulière de la démocratie!), nous intervenons de manière constructive dans chacune des commissions et au sein des conseils municipaux. Voici deux points (parmi bien d'autres encore...) que nous avons soulevés:

Nous avons ainsi relayé les nombreuses inquiétudes des commerçants et des riverains du Plateau concernant la transformation de certains locaux commerciaux en garages ou en appartements.

Monsieur LEFEVRE nous a alors rétorqué qu'il n'avait à ce sujet aucun tabou et que cela se faisaient déjà dans d'autres villes, citant l'exemple de Bruges! La mobilisation actuelle des commerçants de la Ville haute démontre que cette analyse est loin d'être partagée.

De la même manière, lorsque le Maire de Laon signe unilatéralement une convention pour l'implantation d'une éolienne de 184 mètres de haut (3 fois la cathédrale) parmi les 23 autres qui vont faire partie du paysage laonnois, il est normal que des explications soient demandées quant aux retombées négatives d'un tel projet ! Lors du dernier conseil municipal, le maire a refusé de répondre à nos questions.

Nous déplorons un début de mandat hostile à nos interventions, sans véritable débat.

Notre texte pour cette Tribune est limitée à 225 mots pas un de plus ! (Choix du Maire)

Damien DELAVENNE, Christine CAZENEUVE,
Fawaz KARIMET, Séverine DUPONT
«Un nouveau maire un nouveau souffle»

Le service public municipal en danger

Le Gouvernement a annoncé voici plusieurs mois que les dotations versées chaque année aux communes pour faire fonctionner leurs services allaient baisser de façon très significative. Ceci veut dire que demain, pour faire fonctionner les écoles, les infra-structures sportives, culturelles, sociales et bien d'autres, les mairies disposeront de beaucoup moins de moyens.

D'ici à 2017, le Gouvernement a précisé que cette baisse des subventions versées par l'État aux communes de France serait de l'ordre de 30%.

Si chacun s'accorde à dire que les déficits publics de la France sont arrivés à un niveau intolérable, il faut néanmoins préciser que l'État, en décidant de manière autoritaire de « couper le robinet » aux communes, met gravement en danger le service public municipal.

Depuis 2001, grâce à une gestion prudente et active, la majorité municipale de Laon a divisé la dette de la Ville de moitié. Chaque année, nous avons scrupuleusement veillé à ce que nos charges de fonctionnement n'augmentent pas plus que de 1,5%, soit moins que l'inflation.

Ces bons résultats financiers ont été obtenus au prix d'une gestion stricte de nos dépenses. En clair, à la ville de Laon, on ne dépense pas plus que ce que l'on a et l'on ne pratique aucune dépense superflue.

Avec la baisse de 30% des dotations de l'État d'ici à 2017, nous sommes particulièrement inquiets quant au maintien de tous nos services à la population. Sera-t-il toujours possible demain de proposer les mêmes tarifs municipaux (cantine, saison culturelle, etc.) ? Pourrons-nous encore proposer autant d'animations gratuites tout au long de l'année ? Serons-nous toujours en capacité financière de faire autant de travaux et d'investissements, offrant ainsi de l'activité aux entreprises ?

Toutes ces questions seront au cœur de nos préoccupations dans les années à venir car, comme chacun le sait, même la gestion prudente et active que nous pratiquons depuis toujours, tout en n'augmentant pas les impôts, est une stratégie qui atteindra rapidement ses limites.

Yves ROBIN
Maire-adjoint chargé des finances
et la majorité municipale

Communauté d'Agglomération du Pays de LAON

UN TERRITOIRE, UN POTENTIEL

Depuis quelques années, l'intercommunalité occupe une place de plus en plus importante dans le développement local. Elle est devenue une réalité incontournable sur laquelle les habitants des communes concernées peuvent compter. Il y a maintenant 21 ans, des communes décidaient de relever le défi en créant la Communauté de Communes du Laonnois. Travailler ensemble dans le respect mutuel, mettre en commun ses atouts, créer des synergies, c'est l'engagement des communes et des élus au sein du conseil communautaire.

Le conseil communautaire

Président : Antoine LEFEVRE

Membres du bureau : Yves BRUN • Franck DEMAZURE • Gérard DOREL • Olivier JOSSEAUX • Fabrice FERON • Eric DELHAYE • Aude BONO • Sylvie LETOT • Robert GUYOT • Maxime KELLER • Roland SOYEUX • Yvan LEMOINE

Les conseillers : Georges HARANT • Jacqueline BALITOUT • Denis DUMAY • Pierre BIEDAL • Philippe VAN HAMME • Claude VUAROQUEAUX • Michel MACHAIN • Pierre BERTELOOT • Francis LEAUTE • Francis HARANG • Claude SINET • Patricia MICHEL • Catherine HARANT • Charles COURTOIS • Benoit BUVRY • Jean- Marc WACK • Yves ROBIN • Nicole GIRARD • Marie SOLLER • Philippe PARCHEMINIER • Marlène PAULMIER • Yves BUFFET • Michèle HERVY • Habib HAOUASS • Béatrice LEBEL • Philippe MOZIN • Philippe CERVY • Damien DELAVENNE • Catherine CAZENEUVE • Fawaz KARIMET • Gilbert MONCOURTOIS • Yves FOUAN • Christian LAMBERT • Claude NAVARRE • Jean Marc NOMINE • Pierrette DRUET • Philippe PIRE • Benoit TRONEL • Jean Luc LIENARD • Gérard METTE • Gérard LOISEAUX • Rémi SIMPHAL • Christian NOEL

Pourquoi passer en COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

Ce nouveau statut s'accompagne d'une extension des compétences de l'intercommunalité, avec la reprise par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon du conservatoire de musique et de danse, du musée de la ville de Laon et des Transports Urbains Laonnois. En contrepartie du transfert des attributions, l'État augmente ses dotations financières qui permettront sur la durée de ce mandat de ne pas augmenter les taux d'imposition de l'intercommunalité.

DES CONDITIONS respectées

Pour se transformer en communauté d'agglomération, une structure doit répondre à des obligations fixées par le législateur :

- un seuil démographique fixé à 50.000 habitants et plus, autour d'une ou plusieurs communes de 15.000 habitants. Le seuil de 50.000 habitants est réduit à 30.000 habitants lorsque le territoire comprend le chef-lieu du département,
- un territoire d'un seul tenant et sans enclave,
- l'exercice de compétences obligatoires et optionnelles.

En France, les groupements de communes couvrent maintenant 90 % du territoire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Une communauté d'agglomération est gérée par un conseil communautaire, composé de conseillers municipaux des communes membres.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est administrée par un conseil communautaire composé de 56 membres, délégués des conseils municipaux des communes adhérentes (Laon : 18 délégués, Athies : 2 délégués, chacune des 36 autres communes désigne 1 délégué).

Jusqu'aux élections municipales de 2014, les conseillers communautaires étaient des conseillers municipaux élus par chaque conseil municipal des communes membres de la Communauté.

Aujourd'hui, leur désignation suit les règles suivantes :

- Pour une commune de moins de 1.000 habitants : les représentants de la commune au conseil communautaire sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau (Maire, adjoints puis conseillers). Il n'y a donc pas d'élection directe de leurs représentants au conseil de l'intercommunalité.
- Pour les communes de plus de 1.000 habitants : les conseillers communautaires sont élus lors des élections municipales, en même temps et sur la même liste de candidats que les conseillers municipaux. Les bulletins de vote de ces communes comprennent, dans leur partie gauche, la liste des candidats au conseil municipal, et, dans la partie droite, la liste des candidats au conseil communautaire.

Le conseil communautaire élit parmi ses membres un bureau, composé pour la Communauté d'Agglomération, du président et des vice-présidents.

Le bureau peut se voir déléguer par le conseil communautaire certaines attributions à l'exception des actes les plus importants de la vie de la communauté comme le vote du budget, l'approbation du compte administratif ou la délégation de la gestion d'un service public.

Les ressources FINANCIÈRES

Elles proviennent d'une part de la collecte directe de la taxe foncière bâti et non bâti, la contribution économique territoriale, la taxe d'habitation, et d'autre part de l'État qui fournit une dotation globale de fonctionnement à la communauté.

Enfin, des subventions peuvent être apportées par l'Europe, l'État, la Région et le Département dans le cadre d'opérations d'investissement (voirie, équipement...).

Le budget de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Le budget principal 2014 :

- dépenses d'investissement : 4.015.784€
- dépenses de fonctionnement : 18.503.178.26€

Les 38 communes du pays de LAON

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| • Arrancy, | • Festieux, |
| • Athies sous Laon, | • Laniscourt, |
| • Aulnois sous Laon, | • Laon, |
| • Besny et Loisy, | • Laval en Laonnois, |
| • Bièvres, | • Lierval, |
| • Bruyères et Montbérault, | • Martigny-Courpierre, |
| • Bucy-lès-Cerny, | • Molinchart, |
| • Cerny en Laonnois, | • Mons en Laonnois, |
| • Cerny lès Bucy, | • Montchâlons, |
| • Cessières, | • Monthenault, |
| • Chambry, | • Nouvion le Vieux, |
| • Chamouille, | • Orgeval, |
| • Chérêt, | • Parfondru, |
| • Chivy lès Etouvelles, | • Presles et Thierny, |
| • Clacy et Thierret, | • Samoussy, |
| • Colligis-Crandelain, | • Vaucelles et Beffecourt, |
| • Crépy, | • Veslud, |
| • Eppes, | • Vivaise, |
| • Etouvelles, | • Vorges |



Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

60, rue de Chambry - 02000 Aulnois-sous-Laon - 03.23.22.31.00 - contact@ca-paysdelaon.fr



LES COMPÉTENCES de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Compétences obligatoires

- En matière de développement économique, la Communauté d'Agglomération gère les zones intercommunales du Champ du Roy, des Minimes, d'Athies-sous-Laon et du Pôle du Griffon, à la sortie de l'autoroute A26 en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de la Serre. Dans le cadre de cette compétence, elle travaille également sur les anciens sites militaires de Laon-Couvron et Samoussy.

La Communauté assure la gestion de l'Hôtel d'entreprises, situé sur la zone du Champ du Roy, pour accueillir des entreprises en recherche de locaux professionnels.

- La Communauté est compétente pour l'élaboration et le suivi du schéma de cohérence territoriale. Elle gère également l'organisation des transports urbains. A ce titre, elle est depuis le 1^{er} janvier 2014 autorité organisatrice des transports publics urbains. Dans ce cadre, la collectivité définit les conditions d'organisation et de fonctionnement du service public. La gestion de ce service public est déléguée dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) à la Société Transdev à travers la Société Laon Mobilité. Cette compétence inclut l'organisation des transports des élèves des écoles primaires se rendant au Dôme.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : La communauté est compétente pour la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés (cette compétence traitement et ramassage des ordures ménagères a été déléguée par la communauté d'agglomération au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM)). Mais le coût de ce service est financé par les impôts prélevés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

- La communauté est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire comme le complexe piscine-patinoire le Dôme, le musée et le conservatoire de musique et de danse.

- Action sociale d'intérêt communautaire : La Communauté d'Agglomération gère également un chantier d'insertion qui entretient près de 180 km de chemins de randonnée sur le territoire des communes.

Compétences facultatives

- Tourisme :

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon gère l'office du tourisme du Pays de Laon qui assure les missions d'accueil et d'information des touristes, d'animation et de promotion touristique, de commercialisation de produits touristiques et de coordination des acteurs locaux du tourisme. Cette compétence lui permet de créer, aménager et gérer des équipements touristiques. Elle assure également le soutien à l'animation et à la promotion touristique du territoire.

- Service Public d'Assainissement Non-Collectif (S.P.A.N.C.):

La Communauté d'Agglomération assure le contrôle des installations individuelles sur son territoire.

- Apprentissage de la natation :

La Communauté d'Agglomération favorise la pratique de la natation pour les élèves des classes primaires.



Le lycée Paul Claudel

LES LYCÉES DE LAON, DU LYCÉE DE GARÇONS AU LYCÉE PAUL CLAUDEL

À l'occasion de la rentrée scolaire intéressons-nous à la naissance des lycées de Laon. De Bonaparte à la Deuxième Guerre, l'État met en place un maillage d'établissements secondaires que le baby boom après 1945 oblige à densifier. Sait-on que les municipalités jusqu'aux années 1960 sont les maîtres d'œuvre de leurs érections et agrandissements ?

Le lycée de garçons

La création du lycée de garçons se fait rapidement. En février 1881, le maire Jacques-François Glatigny profite de la demande de l'inspecteur d'académie d'édifier un nouveau collège municipal à Laon pour le promouvoir en lycée national. Le soutien du député de Vervins Turket secrétaire d'État à l'Instruction publique et de Boeswillwald inspecteur des Monuments historiques, restaurateur de la cathédrale et membre de la commission des bâtiments scolaires, fait qu'en juillet 1881 l'administration reçoit favorablement la requête et que le lycée de garçons de Laon est déclaré d'intérêt public le 28 mars 1884. L'architecte - futur maire - Georges Ermant s'occupe de son implantation au quartier Saint-Étienne (place Aumont), en établit les plans pour un devis de 2 millions de francs (1 franc 1880 = 3 €). L'État en subventionne une moitié, la ville emprunte l'autre million. L'inauguration prévue à la rentrée d'octobre 1887 est l'occasion d'un drame : Glatigny en conflit avec le préfet démissionne. Elle est reportée au 27 mai 1888 et marquée par les présences du Président du Conseil Charles Floquet et du ministre Édouard Lockry. Le

bâtiment est conçu pour 350 élèves, dont 200 internes, répartis en petits, moyens, grands dans des quartiers (bâtiments-cours) indépendants. On y accueille les élèves du primaire au baccalauréat selon 2 orientations possibles, une classique, une moderne. En 1921, la municipalité y ajoute un collège technique. En 1958-1960, les locaux sont agrandis considérablement pour satisfaire l'accueil de 1 200 élèves. L'attrait du collège technique est tel qu'il faut lui construire un autre établissement pour lequel l'État finit par accepter d'être le maître d'œuvre et de financer les 11,4 millions francs (1 franc 1968 = 1€) : le lycée technique Pierre Méchain ouvre ses portes en ville basse en 1969.

Les avatars du lycée Paul Claudel

L'histoire du lycée de filles est plus complexe. Tout commence encore sous Jules Ferry en 1880. L'inspecteur d'académie pousse à la création d'un collège de filles. Le recrutement limité, le manque de locaux font que la ville met en place une simple « école secondaire », sans statut légal, qu'elle loge successivement à la préfecture en 1880-1882, puis dans l'ancien hôtel-Dieu rue Sérurier de 1882 à 1888, et dans l'ancien collège de garçons au 48 rue Vinchon de 1888 à 1893. L'insuccès contraint alors à un dernier déménagement rue des Cordeliers dans l'ancien hôtel Marquette qui assure un espace suffisant pour créer le collège municipal de filles déclaré d'utilité publique le 1^{er} août 1893. Les enseignantes payées par la ville mènent les 50 élèves en 1893, 130 en 1913, du primaire au brevet et au concours d'entrée à l'École normale d'institutrices très recherchée. Après 1918, s'ajoutent un internat rue du Cloître et un jardin d'enfants rue Clerjot ; le succès est certain : au total 270 jeunes y étudient en 1925. Le maire Léon Nanquette conçoit indispensable la construction d'un collège neuf, vaste afin

que l'État l'agrée comme lycée national. On rachète à l'armée une partie du Champ-Saint-Martin, là où était la caserne Hanique détruite en 1914-1918, espace pourtant donné par la ville à l'armée en 1783 ! L'architecte parisien Bassompierre dessine un ensemble triangulaire « sain, agréable, de vie familiale » constitué de pavillons à 2 étages pour 350 élèves. Là encore, maternelle, primaire, secondaire, petits, moyens, grands sont bien séparés. Là encore, la ville doit participer à moitié au coût de plus de 4 millions de francs (1 franc 1930 = 0,5€). Les cours débutent en 1930 ; comme ce n'est qu'un collège, les filles vont au lycée de garçons pour préparer le baccalauréat. Le succès est patent : en 1935, il y a plus de 400 élèves. Mais ils sont 1 500 en 1965 ! Le baby boom contraint à de continus agrandissements ; en 1961 on inaugure un externat de 63 salles de classe et un gymnase construits vers le nord, près du rempart ; en 1971-1972, s'ajoutent des dortoirs, un réfectoire, un complexe sportif sur la pointe du Champ-Saint-Martin où était la cité provisoire Soveau. Cela favorise enfin la transformation tant réclamée, tant attendue du collège municipal en lycée national en 1964. Le centenaire de la naissance de Paul Claudel est l'occasion de lui donner son nom. En 1973, le lycée de garçons devient collège et le lycée de filles est promu lycée d'enseignement général mixte de Laon. Madame Pringuet, ferme directrice depuis 1945, prend sa retraite à contre cœur !

Claude CAREME



NAISSANCES

Hendy GAZE BOUTARD	14.02.2014
Maélia KONATE BERTIN	16.02.2014
Diwan JADAS	17.02.2014
Wyatt SARRAZIN	18.02.2014
Antonin PINCEMIN	23.02.2014
Nathan BOTTIER	26.02.2014
Léna FILIPE	01.03.2014
Emilia FRANKIEWICZ	09.03.2014
Nourhan EL RAFEI	12.03.2014
Warren ROUARD	13.03.2014
Ilyana LE GALLO	17.03.2014
Elyos DENEUVILLE	19.03.2014
Vadim KOVAC	24.03.2014
Mathieu CORDIER	24.03.2014
Mathys HAMDJ	24.03.2014
Nathéo INIGUEZ	25.03.2014
Augustin GAUTIER DELCOURT	26.03.2014
Thibaut LANGLOIS	29.03.2014

Simon AUBEL	01.04.2014
Nolan CHIVOT	01.04.2014
Enora DOUCE	04.04.2014
Aymeric BIENAIME	04.04.2014
Mélinna JAMET	07.04.2014
Alain GURBUZ	11.04.2014
Karim BOUKHATEM CALLAND	12.04.2014
Luana MAIGE	14.04.2014
Zohran MAIGE	14.04.2014
Ange-Emmanuel GNAHOVA	17.04.2014
Louis LELIEVRE	23.04.2014
Eva LECOEUR	23.04.2014
Camille GOTZ	29.04.2014
Nohé SERIN	08.05.2014
Sheldon GUEDE	08.05.2014
Lohan LEFRANC	10.05.2014
Diam's BONDJENGO NZOUGANI-SITA	14.05.2014
Louise TROCME	17.05.2014
Gabriel DELANOY	18.05.2014

MARIAGES

Laure GORET & François YVORRA
Laurent LEGRAND & Florian PECCAVET
Aline MARTIN & Maxence DELACROIX
Amanda SERIN & Eddy BOUCLY
Franck BUREL & Karim COMBA
Sonia GUERIN & Franck GNAHOVA
Esther KANZA & Mbuyamba NYENGELE
Patty SCHOOF & Nicolas DEVRESSE
Giliane BIGALION & Pascal PUCHAUX

DÉCÉS

Eugénie ROSSO	96 ans	Dominique LEFORT	55 ans	Pierre COPPE	88 ans
Michel LION	86 ans	Geneviève LIOTTARD	90 ans	Juliette THIERSE	88 ans
Daniel LUEZ	88 ans	Marie-Françoise MASSON	62 ans	Nicolas COUTANT	38 ans
Christian MACADRE	77 ans	Nella CANEPA	81 ans	Auguste DEBADTS	91 ans
Louis MALOTAUX	89 ans	Maria DUVAL	93 ans	Jacques DELAMOTTE	73 ans
Roger MARLE	79 ans	Marcel TISSERANT	91 ans	Lucette DENIS	82 ans
Jean-Pierre METZ	69 ans	Ludovic TONTI	30 ans	Paulette PREVOT	88 ans
Aline MINKS	74 ans	Jacqueline LACROIX	91 ans	Abdelmalik DERDOUR	70 ans
Andrée ROGER	87 ans	René TREZEL	96 ans	Jacky DHERSE	58 ans
Alain MONCEAU	67 ans	Dany UJDAK	55 ans	Pascal DOCHEZ	51 ans
Alain MONTAY	64 ans	Jean-Claude VITU	57 ans	Antoinette DUCHEMIN	90 ans
Jean-Pierre MOREAU	70 ans	Denise MIDELET	83 ans	Liette MORET	96 ans
Reine HOCQUET	83 ans	Yvette PARADIS	89 ans	Christian ROGER	64 ans
Pascal PAINVIN	56 ans	Henri AUGÉ	95 ans	Jean-Pierre FEUILLET	43 ans
Véronique PELLETIER	45 ans	Marie-Madeleine MIDOCQ	87 ans	Janine POULAIN	79 ans
Yvonne PEYNE	93 ans	Geneviève FUDULEA	64 ans	Jean-Pierre FROMENT	44 ans
Ermengildo PICCELLI	84 ans	Ginette FEUTRY	84 ans	Suzanne LEMAIRE	93 ans
Nicole BLONDELLE	79 ans	François BOMBART	56 ans	Alain GOBINET	66 ans
Monique POSTEL	58 ans	Suzanne DHENIN	92 ans	Gabriel HAMELLE	88 ans
Jeanne BOCQUILLON	84 ans	Marie COINTEMENT	97 ans	Roger HAMELLE	90 ans
Gilbert POTTETAIN	70 ans	Marcel BOUTARD	68 ans	Abdelkader HELLAL	82 ans
Bernard POTTIER	73 ans	Clotaire BRUNELLE	88 ans	Camilia DUCHESNE	85 ans
Renée FRAIZE	101 ans	Thérèse BOSSU	85 ans	Guy IMMERY	68 ans
Michelle BEAUCLAIR	86 ans	Georges CASTRO	84 ans	Véronique ITASSE	49 ans
Farid REDJEM	55 ans	Michel CATRY	56 ans	Lionel JACQUELET	60 ans
Marcel RICHARD	62 ans	Pierre CHARPENTIER	83 ans	Alain JOLIMAY	61 ans
Jacqueline RICHET	89 ans	Jean-Paul CIOLINA	64 ans	Christian JOUGLARD	62 ans
Marie-Pierre ROCHETTE	52 ans	Martine COMMENY	52 ans	Marcelle LEVERT	89 ans

FÊTES MÉDIÉVALES DE LAON



14 et 15 juin ► Cité médiévale

CIRCUIT HISTORIQUE DE LAON



7, 8 et 9 juin ► Laon et ses alentours

FÊTE DE LA CITÉ



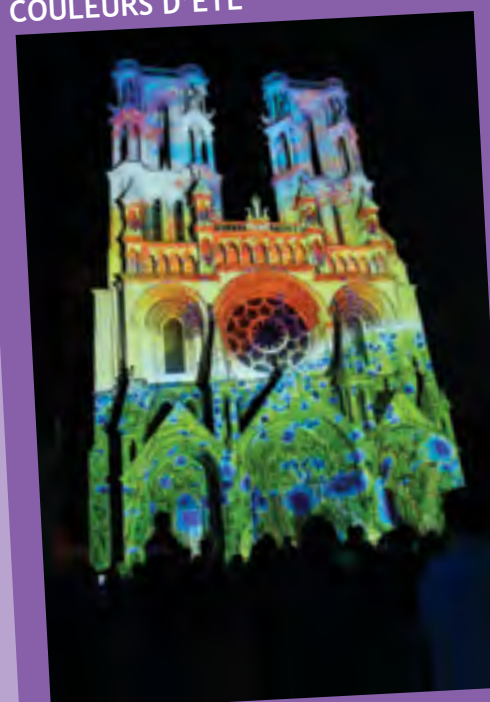
Du 25 juillet au 4 août ► Cité des cheminots

FÊTE NATIONALE



Lundi 14 juillet
► Place du 8 mai 1945 et stade Levindrey

COULEURS D'ÉTÉ



Août ► Parvis de la cathédrale

CONCERT DE L'ÉTÉ : THE VOICE



Samedi 19 juillet ► Place du Général Leclerc

Le ministère de la
Culture
et de la
Communication
vous invite aux



**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU
PATRIMOINE**

JOURNÉES DU PATRIMOINE

**PATRIMOINE
CULTUREL —
PATRIMOINE
NATUREL**

**20 ET 21
SEPTEMBRE
2014**

www.journeesdupatrimoine.culture.fr/#JEP2014

